



Une caution de **500,00 euros** sera demandée pour chaque réservation. Cette caution sera restituée après vérification de l'état des lieux sortant et au prorata des dommages éventuels.

Pour les utilisateurs ne bénéficiant pas de la gratuité de mise à disposition, un acompte de 30% du montant de la location sera demandé.

Associations caritatives : (Croix-rouge, Don du sang, Syndicats professionnels etc ...)
Mise à disposition à titre gracieux dans la mesure des disponibilités.

Associations grospierroises

Utilisation gratuite de la petite salle limitée à une séance hebdomadaire (réunion, assemblée générale) et à une festivité gratuite par an de toute la salle.

Au-delà Tarif petite ou grande salle :

Tarif Ensemble

Associations extérieures à la commune, à la demi journée

Administrés de la commune

	Occupation limitée à 4 heures			Journée		
	Petite salle	Grande salle	Ensemble	Petite salle	Grande salle	Ensemble
Hiver (1/10 au 30/04)	40 €	60 €	100 €	80 €	120 €	200 €
Été (le reste de l'année)	30 €	45 €	75 €	60 €	90 €	150 €

Professionnels, conférenciers, et autres usagers

	Occupation limitée à 4 heures			Journée		
	Petite salle	Grande salle	Ensemble	Petite salle	Grande salle	Ensemble
Hiver (1/10 au 30/04)	80 €	120 €	200 €	160 €	240 €	400 €
Été (le reste de l'année)	50 €	100 €	150 €	140 €	210 €	350 €

* Tarifs fixés par délibération du conseil municipal du 18 juin 2021